Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

HEOL – Modification(s) de société

Référence : L026003

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 12 juillet 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

HEOL Société par actions simplifiée au capital de 40 000 € Siège Social : 20 quai Duguay Trouin – 35000 Rennes 439 848 342 RCS RENNES L'Assemblée Générale Mixte, dans sa séance du 17 juin 2024 : A pris acte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 15 juin 2022 décidant de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes suppléant AUDITEX (377 652 938 RCS Nanterre) A décidé de procéder à la modification de l'article 12 des statuts, comme suit : Ancienne rédaction : « Les comptes sociaux sont contrôlés par un ou plusieurs Commissaires aux Comptes conformément aux prescriptions légales. Un ou plusieurs Commissaires aux Comptes suppléants sont désignés en vue de remplacer les titulaires en cas de décès, d'empêchement, de démission ou de refus de ceux-ci. Les premiers Commissaires aux Comptes sont désignés pour six exercices par les statuts ; au cours de la vie sociale, ils sont nommés par l'Assemblée Ordinaire des associés. Toutefois, les fonctions du Commissaire suppléant appelé à remplacer le titulaire, prennent fin à la date d'expiration du mandat confié à ce dernier, sauf si l'empêchement n'a qu'un caractère temporaire. Dans ce dernier cas, lorsque l'empêchement a cessé, le titulaire reprend ses fonctions, après la prochaine Assemblée qui approuve les comptes. Conventions entre la société et les dirigeants (…) » Nouvelle rédaction : « Les comptes sociaux sont contrôlés par un ou plusieurs Commissaires aux Comptes conformément aux prescriptions légales. Conventions entre la société et les dirigeants (…) » L'inscription modificative sera effectuée au RCS de RENNES. Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE